



Planète
OUI

FOURNISSEUR D'ÉLECTRICITÉ
100% RENOUVELABLE

DOSSIER DE PRESSE

Planète OUI®

Le SEUL NOUVEL ACTEUR

DEPUIS L'OUVERTURE

AUX PARTICULIERS

DU MARCHÉ

DE L'ÉLECTRICITÉ

Fournisseur d'électricité 100% renouvelable

Sommaire

1	Comprendre le marché de l'énergie en France	3
2	PLANÈTE OUI® , présentation de la société	6
3	Portrait des créateurs	7
4	PLANÈTE OUI® , un acteur de l'énergie renouvelable différent des offres vertes existantes	8
5	L'engagement social et responsable de PLANÈTE OUI®	9
6	PLANÈTE OUI® , revisite le Grenelle de l'environnement avec sa vision de la C.S.P.E	10
7	Interviews des clients PLANÈTE OUI®	11
8	Les projets de PLANÈTE OUI®	12
Annexe :	L'offre PLANÈTE OUI®	13

1. COMPRENDRE LE MARCHÉ DE L'ÉNERGIE EN FRANCE

POUR BIEN COMPRENDRE LE MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE

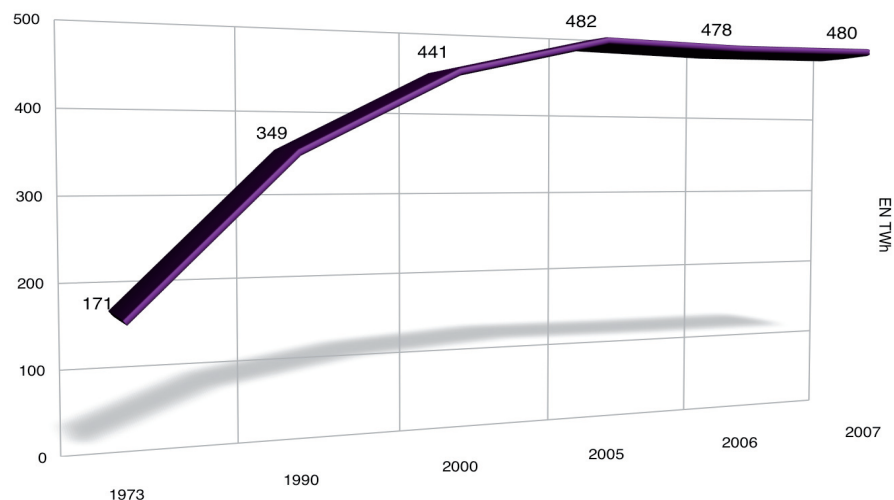
1er juillet 2007 : EDF perd le monopole.

Le marché de l'électricité est ouvert à la concurrence pour 30 millions de consommateurs.

Un seul nouvel acteur entre en scène à cette dernière ouverture : Planète OUI®.

Rien ne change pour les consommateurs au niveau du transport et de la distribution de l'électricité. L'électricité de tous les opérateurs est acheminée vers les lieux d'utilisation par les réseaux historiquement utilisés par EDF : le réseau de transport électrique (RTE) et le réseau de distribution (ERDF)

• Evolution de la consommation d'électricité en France

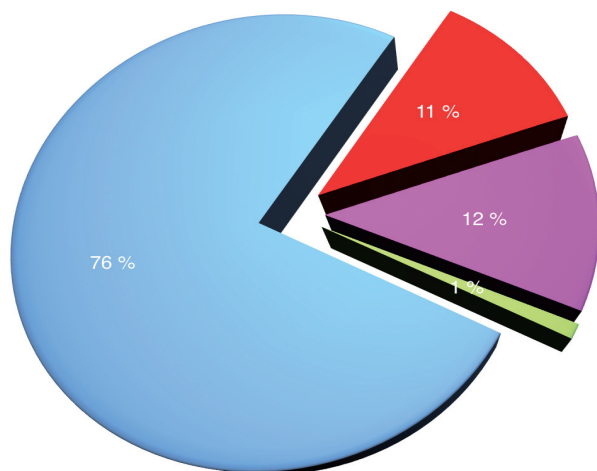


Source : Réseau de transport de l'électricité, Direction générale de l'énergie et des matières premières.

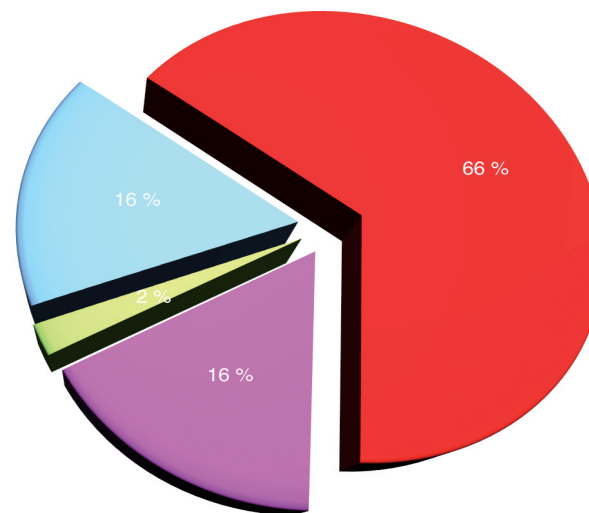
QUELLE ELECTRICITE CONSOMMONS-NOUS?

• Répartition des modes de production de l'électricité en 2007

En France



Dans le monde



- Thermique à flamme
- Hydraulique
- Autres énergies renouvelables
- Nucléaire

Que propose le Grenelle concernant la maîtrise de l'énergie et les énergies Renouvelables ?

- Insérer plus d'énergies renouvelables à côté des énergies ordinaires
- Porter à + de 20% l'énergie finale d'origine renouvelable en 2020
- Diminuer la consommation d'énergie finale.

Qu'appelle-t-on "énergie ordinaire" ?

Toute énergie issue du pétrole, du gaz, du charbon, du nucléaire. Ces énergies sont présentes sur terre en quantité limitée et non renouvelable. Leur combustion entraîne des émissions de gaz à effet de serre ou génère des déchets toxiques et dommageables pour l'environnement.

Qu'appelle-t-on "électricité renouvelable" ?

Toute électricité produite à partir des sources suivantes :

- hydraulique
- alternatives : éolienne, solaire, biomasse (la biomasse concerne toutes les sources d'énergie issues de la matière organique qui peuvent devenir des combustibles).

Pourquoi différencier "l'électricité Alternative" ?

L'électricité produite à partir des sources de production hydraulique est particulièrement

développée. Les énergies "inépuisables" qui font l'objet de recherches importantes et débouchent sur de véritables innovations technologiques sont : l'énergie éolienne (off-shore, axe vertical, auto production), l'énergie solaire (intégration aux bâtiments) et la biomasse.

Qu'est-ce que "l'électricité verte" ?

Il n'y a pas d'électricité verte. L'électron vert est un outil marketing : un électron reste un électron. L'électricité verte est un abus de langage pour désigner l'électricité renouvelable.

Comment diminuer en France l'électricité d'origine fossile ou nucléaire ?

Le Grenelle de l'environnement préconise l'amélioration du mix énergétique français, toutes énergies confondues, en favorisant le développement des énergies renouvelables. La consommation d'électricité augmente chaque année. En France, la production d'électricité provient à 80% du nucléaire.

En conclusion, ce qui est donc primordial, c'est de développer des techniques et des sites de production d'électricité renouvelable sur le territoire français. En effet, on peut comparer le réseau de transport et de distribution à un tuyau doté d'une capacité maximale : **plus on injecte de l'électricité d'origine renouvelable dans le réseau moins il y a de place pour injecter de l'électricité d'origine fossile ou nucléaire.**

2. PLANÈTE OUI[®], PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

QUI EST PLANÈTE OUI[®] ?

- **Opérateur en fourniture d'électricité 100% renouvelable**
- **Récépissé ministériel de l'activité d'opérateur d'électricité : 2007**
- **Première certification d'électricité 100% renouvelable par le RECS (organisme européen de certification des énergies renouvelables dans 27 pays) : 2007**
- **Forme juridique** : Société par actions simplifiées
- **Date de création** : 02/04/2007
- **Fondateurs** : Nicolas MILKO et Philippe COUCHE
- **Capital social** : 173.250€ détenu à plus de 75% par les fondateurs historiques.

Planète OUI[®] compte Ramery Environnement parmi ses investisseurs.

- **Nom du dirigeant** : Nicolas MILKO
- **Date et lieu de naissance** : 09/04/1973 à Soissons
- **Effectif** : 10 salariés
- **Siège social** : Parc Euratechnologie, 165 av. de Bretagne 59000 LILLE
- **Couverture géographique** : La métropole française
- **Objectifs 3 ans** : 40.000 clients en 2013

3. PORTRAIT DES CRÉATEURS

Nicolas MILKO et Philippe COUCHE, les 2 fondateurs, se sont rencontrés par le hasard de la vie professionnelle. Outre une parfaite complémentarité de compétences, ils réunissent près de 15 ans d'expérience dans le domaine de l'énergie. Animés par une éthique commune : réconcilier économie et écologie, ils décident de créer leur entreprise dans le Nord : **Planète OUI®**

Qui êtes-vous ?

Philippe : Ingénieur centralien, j'ai travaillé 5 ans chez EDF comme chercheur au laboratoire national d'hydraulique et environnement. Puis j'ai collaboré durant 5 ans chez RTE à la mise en oeuvre des nouveaux mécanismes de marché suite à la libéralisation. Nicolas recherchait un directeur technique, mes compétences : maîtrise du processus amont (marché de l'électricité, RTE, ERDF, profils, facturation) l'ont séduit.

Nicolas : Après des études d'ingénieur commercial à la Business School de Douai, j'ai fait mes armes d'énergéticien dans le secours électrique puis j'ai participé à la création de POWEO, un des premiers concurrents d'EDF. Responsable de l'implantation, je me suis occupé pendant 3 ans du développement auprès des professionnels dans le Nord de la France avant de fonder **Planète OUI®**.

Pourquoi avoir créé votre entreprise ?

Nicolas : Plus jeune, je suis passé du statut de fils d'ouvrier à fils de patron : En effet, mon père, après avoir été licencié, a créé sa propre entreprise de matériel agro alimentaire. C'est donc à 15 ans que j'ai découvert la vie à la fois difficile mais aussi passionnante de chef d'entreprise.

J'avais un combat à mener ; Comme les énergies renouvelables tardaient à se développer en France, j'ai eu envie de créer ma propre société. J'ai profité de l'opportunité d'ouverture du marché aux particuliers (30% du marché de l'électricité) pour créer **Planète OUI®** et devenir fournisseur d'électricité 100% renouvelable.

4. PLANÈTE OUI®, UN ACTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE DIFFÉRENT DES OFFRES VERTES EXISTANTES

Qu'est-ce qui prouve que Planète OUI® est un acteur de l'électricité renouvelable ?

- Nous achetons notre électricité à des producteurs d'électricité renouvelable en Europe et plus particulièrement en Suisse.
- Nous rachetons en France la production des petites éoliennes installées par WINDEO, notre partenaire éolien.
- Notre électricité est certifiée par le RECS dont le représentant français Observer atteste que notre achat d'électricité est **100% renouvelable**

Le mix énergétique qu'injecte Planète OUI® dans le réseau français est composé à 95% d'énergie provenant de l'hydraulique, c'est l'électricité renouvelable la plus accessible en terme de prix pour le consommateur. Les 5% restant sont d'origine éolienne, solaire ou biomasse, c'est ce que nous appelons l'électricité alternative.

Qu'est-ce qui différencie un acteur des énergies renouvelables d'un opérateur avec une "offre verte" ?

Un acteur des énergies renouvelables a un véritable engagement : celui de développer la production d'énergie renouvelable et non pas de racheter des installations existantes. Alors qu'un opérateur avec une offre verte

peut très bien proposer une électricité qui n'est issue que partiellement de sources renouvelables. Imaginez un sandwich bio à 10%, ça a un sens pour vous ? Si l'on ne développe pas de nouveaux sites de production, nous ne ferons que maintenir la politique actuelle : - de 5% d'électricité alternative dans la consommation finale.

Est-ce que développer la production d'énergies renouvelables coûte cher ?

- **NON**, si on prend en considération le coût global pour la société.

En dehors des investissements financiers qui sont nécessaires à toute production, la production d'électricité à partir de sources d'énergies renouvelables est **rapide à mettre en oeuvre, moins coûteuse à l'entretien et sans dette pour l'avenir** de nos enfants.

Elle crée des emplois, génère de la croissance et réduit notre dépendance vis-à-vis des importations d'uranium ou de toute autre sources fossiles. A contrario : la production d'énergie ordinaire est lente et coûte de plus en plus cher.

5. L'engagement social et responsable de Planète OUI®

Quel est votre combat ?

Contre la politique mono énergie de l'opérateur historique axée sur le développement d'un parc essentiellement nucléaire et amener à 20% la production d'électricité renouvelable. C'est possible, notamment avec les centrales biomasse, elles ont une capacité de production importante, similaire à celle d'une centrale thermique, l'impact sur l'environnement en moins. Alors qu'Areva vend des centrales biomasse à l'étranger (USA, Brésil, Thaïlande,...), on est en droit de se demander pourquoi la France n'en implante pas de manière plus significative, ralentissant ainsi le développement de la production d'électricité renouvelable.

Seule une concurrence réelle peut favoriser le développement de ce type d'électricité. Il faut empêcher à tout prix qu'un ancien monopole ne devienne un oligopole après l'ouverture du marché. Nous nous battons quotidiennement contre les géants de l'énergie pour que les Français aient accès à de l'électricité 100% renouvelable. Nous luttons pour qu'ils deviennent acteurs d'un marché réservé pour l'instant à quelques initiés. Nous voulons leur permettre de choisir leur électricité pour choisir l'avenir énergétique de leur pays.

Quels sont les objectifs de Planète OUI® ?

1. Produire notre propre énergie renouvelable.

Nous voulons développer **nos propres capacités de production sur le territoire français.**

Nous voulons rassembler autour de **Planète OUI®** les technologies innovantes qui émergent dans le monde entier dans ce secteur.

2. Responsabiliser les consommateurs.

Puisque l'électricité la plus écologique est celle qu'on ne consomme pas, **nous incitons nos clients à prendre conscience de la quantité d'électricité qu'ils consomment.**

Nous les amenons à reconsidérer des habitudes de consommation qui s'imposaient jusqu'alors comme une évidence. Prenons l'exemple de la voiture : la hausse du prix du pétrole nous a amenés à revoir nos habitudes de conduite par souci d'économie.

Dans le même esprit, **Planète OUI®** propose à ses abonnés des conseils, des gestes simples et efficaces pour diminuer leur consommation d'électricité et par conséquent leurs factures.

3. Avoir une démarche éthique et responsable

La crise économique, et plus encore, la crise de confiance des consommateurs nous a amenés à réfléchir sur les valeurs de notre entreprise et la façon dont nous voulions la faire évoluer. **Le consommateur ne doit pas être** le seul à faire des efforts, l'entreprise a sa part de responsabilités, il faut créer une véritable alternative économique dans la relation fournisseur-clients.

C'est pourquoi nous nous engageons à réinvestir **20% minimum des bénéfices de Planète OUI®** dans le développement de la production **d'énergie alternative.**

Nous récompensons les clients qui réduisent **leur consommation** d'électricité, grâce à nos **services coopératifs** gratuits Electrèconso, et Electrècolo.

Le service coopératif ELECTREASSO

Nous soutenons certaines associations en proposant à nos clients de **reverser à l'association de leur choix les économies** liées aux services coopératifs précédents.

6. PLANÈTE OUI® REVISITE LE GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT, AVEC SA VISION DE LA C.S.P.E.

Le Grenelle de l'environnement est une avancée certaine dans de nombreux domaines. Cependant, nous regrettons le manque de propositions dans le domaine de l'électricité.

Prenons l'exemple de la C.S.P.E. La contribution au service public d'électricité (C.S.P.E.) est prélevée sur toutes les factures d'électricité des particuliers et des professionnels. Elle alimente un fonds dédié pour moitié au soutien des politiques de développement des énergies renouvelables. Paradoxalement, aujourd'hui seul le numéro 1 mondial du nucléaire en bénéficie.

Planète OUI demande aux pouvoirs publics de réviser l'application de cette contribution pour :

- Permettre aux opérateurs d'électricité de participer au développement des énergies renouvelables lié à la C.S.P.E., et donc d'être soumis à leur tour aux obligations d'achats en contre partie des aides d'Etat.
- Faire passer le plafond de la C.S.P.E. de 500 000 € à 1 000 000 € pour les gros consommateurs d'électricité.
- Exonérer de C.S.P.E. les consommateurs d'électricité 100% renouvelable.

7. INTERVIEW DES CLIENTS DE PLANÈTE OUI®

Pourquoi avoir choisi l'offre 100% renouvelable de Planète OUI® ?

Stéphane NOUVEL à Paris :

"tout simplement parce que pour le même prix que EDF, je fais un geste pour la Planète : je consomme de l'électricité verte et on me donne plein d'astuces pour consommer moins et je peux même revenir au tarif régulé."

Changer d'opérateur, c'est facile ?

Francois-Xavier PAVY, dirigeant d'Optique 2000 à La Madeleine :

*"nous sommes dans une démarche environnementale, j'ai choisi **Planète OUI®** pour ses valeurs. Comme je n'ai pas de temps à perdre, j'ai juste téléchargé et rempli un bulletin de souscription. **Planète OUI®** s'est occupé de toutes les formalités. Je reçois chaque mois ma facture par internet, c'est super simple. D'autant plus je n'ai rien eu à faire puisque l'électricité de **Planète OUI®** passe par les mêmes installations qu'EDF."*

Ca va me coûter combien de quitter mon fournisseur pour Planète OUI® ?

Christelle MEMETEAU à Tours :

"je n'ai eu aucun frais de souscription ni de frais de rupture de contrat. Avec le service Electrèconso, je déclare ma consommation tous les mois et j'ai 10% de réduction sur mon abonnement."

De l'électricité renouvelable, d'accord mais est-ce que c'est plus cher que EDF ?

Eric MERLIN, chef d'entreprise à Lille :

*"depuis mon tour du monde, je suis sensibilisé à l'écologie. La consommation responsable est une valeur que j'ai développée à l'agence avec mes salariés. Tout naturellement j'ai souscrit à l'offre de **Planète OUI®**. Je ne paie pas plus cher : le prix est aligné sur le tarif fixé par l'Etat et je bénéficie de 10% de réduction sur l'abonnement. En plus, je suis totalement libre : je sais que je peux changer de fournisseur à tout moment."*

annexe : L'OFFRE PLANÈTE OUI®

4 bonnes raisons de choisir Planète OUI® comme fournisseur d'électricité :

- 1 Le même prix**
Planète OUI® c'est de l'électricité 100% renouvelable au même prix que le tarif régulé (hors tarifs spéciaux, EJP, heures pleines-heures creuses)
- 2 Aucune démarche**
Planète OUI® s'occupe d'effectuer les démarches administratives à votre place.
- 3 Pas de frais de souscription**
Pas de frais d'ouverture de dossier, ni de rupture de contrat.
- 4 Pas d'engagement de durée**
vous êtes libre de changer de fournisseur à tout moment, et même de bénéficier à nouveau du tarif régulé. (particuliers uniquement, au-delà de 6 mois et jusqu'au 01/07/2010.

L'option **ELECTRÉCONSO**®

déclarez mensuellement votre consommation et Planète OUI® vous offre 10% de réduction sur votre abonnement.

L'option **ELECTRÉCOLO**®

Planète OUI® récompense votre réduction de consommation : si votre consommation est inférieure à votre consommation de l'année précédente, vous bénéficiez d'une réduction de 10% sur votre abonnement. Pour vous inciter à ce petit effort, Planète vous offre 10% de réduction sur votre abonnement pendant les 12 premiers mois.

L'option **coup de « Pousse »**

pour 3€/mois, vous permettez à Planète OUI® d'augmenter de 5 à 20% la part des énergies alternatives (éolien, solaire ou biomasse) dans les 100% d'électricité renouvelable fournis, contribuant ainsi à soutenir le développement de ces formes de production

CONTACT

NICOLAS MILKO

tél.: +33 (0)9 64 03 12 65

mob.: +33 (0)6 25 73 65 93

nicolas.milko@planete-oui.fr

Parc Euratechnologie

165 av. de Bretagne

59000 LILLE

WWW.PLANETE-OUI.FR



**Planète
OUI**

**FOURNISSEUR
D'ÉLECTRICITÉ
100% RENOUVELABLE**